



ASSOCIATIONS

Dossier de RÉFÉRENCEMENT d'association et de DEMANDE DE SUBVENTION de fonctionnement année 2026

Ville de Seclin

*Direction des Sports et vie Associative
Pôle Rayonnement, Communication et Inclusion dans les Manifestations*

Si votre demande concerne une demande :

- de référencement de votre association (sans demande de subvention), veuillez compléter les pages 2 à 7, ainsi que la page 11.

- de subvention de fonctionnement, veuillez compléter les pages 2 à 12.

Le présent dossier de demande de subvention est destiné à toutes les associations seclinoises désireuses d'obtenir une subvention de fonctionnement, attribuée par la ville de Seclin.

En complément de ce dossier, il est possible de solliciter la ville dans le cadre d'une subvention à projet, tout au long de l'année.

Ce dossier est à nous retourner complété
et accompagné de toutes les pièces justificatives au plus tard pour le

Vendredi 31 JANVIER 2026

Cadre réservé à l'administration

Nom de l'association :

Date de dépôt :

1^{er} demande

Renouvellement

Subvention de fonctionnement accordée au titre de l'année 2026

PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

• **Non de l'association** :

N° SIRET ou SIREN :

N° de déclaration en préfecture :

• **Adresse du siège social** :

code postal : Commune :

Site internet :

• **Adresse de correspondance** : (qui sera mise à disposition du public)

Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

• **Le/la Président(e)** :

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

• **Le/la Secrétaire** :

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

• **Le/la Trésorier(e)** :

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Autres personnes chargées de la gestion de l'association (par exemple dans le cas d'une association collégiale) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Une modification de bureau a-t-elle eu lieu en 2025 ? Si oui, joindre le récépissé de la Préfecture.

☐ oui

☐ non

Nombre total d'adhérents dans l'association :

Nombre total de licenciés en fédération dans l'association :

Nombre d'adhérents :

Seclinois :

Extérieurs :

-de 18 ans :

+ de 18 ans :

TOTAL :

Hommes :

Femmes :

Nombre de salariés dans l'association :

Nombre d'éducateurs sportifs d'État diplômés :

Nombre d'animateurs sportifs fédéraux diplômés :

Montant de la cotisation (licence fédérale comprise) :

(Détaillez s'il y en a plusieurs)

.....

.....

Prix de la licence fédérale :

(Détaillez s'il y en a plusieurs)

.....

Quels sont les objectifs généraux de votre association ? (Inscrit sur les statuts)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date de la dernière assemblée générale ordinaire :

(Celle-ci est obligatoire chaque année)

lieu :

Date de la dernière assemblée générale électorale :

lieu :

LA VIE DE L'ASSOCIATION PAR SES ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE 2025

Actions proposées durant l'année 2025	Publics concernés

Avez-vous participé à des activités en lien avec la commune ?

Départ du Marathon Louvre-Lens

Fête de la musique

Fête des Harengs

Tour de France

Fête Nationale

Forum des Associations

Village de Noël

Foulées Collégiales

Guinguette de la Ramie

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

☐ oui

☐ non

Autres événements :

.....

.....

.....

.....

.....

LA VIE DE L'ASSOCIATION PAR SES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2026

Quels sont vos projets pour 2026, et pour quel public?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

VOS TEMPS FORTS POUR L'ANNÉE 2026

Nous vous invitons, si cela est possible pour vous, à nous indiquer vos temps forts pour l'années 2026. Ces dates apparaitront dans un calendrier des évènementiels des associations seclinoises. Ce calendrier sera consultable par tous sur le site de la ville en 2026.

Dates	Lieu	Évènement (<i>précisions : type, public cible...</i>)

Avez-vous sollicité des subventions auprès d'autres collectivités ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles :

Commune ☐ oui ☐ non

MEL ☐ oui ☐ non

Conseil Départemental ☐ oui ☐ non

Conseil Régional ☐ oui ☐ non

Avez-vous sollicité des partenaires économiques ? ☐ oui ☐ non

Sponsors ☐ oui ☐ non

Mécène ☐ oui ☐ non

Participez-vous à des championnats, tournois, festivals (...) en 2026 ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquels ?

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des grands projets en préparation dans les 3 ans à venir ? ☐ oui ☐ non

Si oui, joindre votre projet au dossier (détaillez vos actions, résultats attendus)

L'association propose t-elle des actions relatives :

A l'écologie, au cadre de vie ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles?

.....

.....

.....

.....

A l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ? ☐ oui ☐ non

A l'inclusion? ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles?

.....

.....

.....

.....

A l'éducation / la transmission aux enfants ?

☐ oui

☐ non

Si oui, lesquelles?

.....

.....

.....

.....

À la santé / bien-être ?

☐ oui

☐ non

Si oui, lesquelles?

.....

.....

.....

.....

À la solidarité / au lien social ?

☐ oui

☐ non

Si oui, lesquelles?

.....

.....

.....

.....

Au Rayonnement de la Ville ?

☐ oui

☐ non

Si oui, lesquelles?

.....

.....

.....

.....

Au patrimoine / à l'histoire de la Ville ?

☐ oui

☐ non

Si oui, lesquelles?

.....

.....

.....

.....

AIDES EN NATURE ET FINANCIÈRES ACCORDÉES PAR LA VILLE EN 2025

Subvention de fonctionnement accordée par la commune en 2025 : €

Subvention à projet accordée par la commune en 2025 : €

Mise à disposition par la ville d'un :

Local à usage régulier ☐

Lieu(x) :

Local à usage ponctuel ☐

Nombre de demi-journées :

Prêt de matériel par la ville au titre de l'année 2025, pour votre activité associative (mobilier, sonorisation, grilles, tonnelles...) :

Matériel prêté	Date	Lieu	Activité menée

Autre (préciser) :

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

L'association sollicite la Ville de Seclin dans le cadre d'une demande subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026 : ☐ oui ☐ non

Remarques :

- Cette subvention est accordée aux associations justifiant d'un besoin réel d'aide financière.
- Le montant de la subvention sera calculé au regard des éléments transmis dans ce dossier et des critères d'attribution précédemment établis.
Il sera par ailleurs calculé au regard de l'investissement que votre association opère dans la vie locale (à l'échelle d'un quartier et de la ville).
- Pour tout versement de subvention par la Ville de Seclin, l'association s'engage à :
 - Faire apparaître le logo de la commune sur tous les supports de communication associatif. Rendre visible le logo de la Ville lors de ses manifestations avec des supports tels que affiches, oriflammes, kakémono...
 - Le service communication de la ville se tient à votre disposition pour vous accompagner sur ce point.
 - Communiquer à la commune via les adresses mail : associations@ville-seclin.fr / associations-sportives@ville-seclin.fr, tous les événements auxquels les élus et services municipaux pourront se joindre. Ils seront intégrés à l'agenda des événementiels associatifs et mis en ligne sur le site internet de la Ville.
 - Inviter Monsieur le Maire ou tout autre élu à votre Assemblée Générale, en adressant une invitation au Cabinet du Maire auprès de Sabah Yousfi : sabah.yousfi@ville-seclin.fr et ajouter en copie : severine.boon@ville-seclin.fr et : pauline.guelmenger@ville-seclin.fr

BILAN FINANCIER ANNÉE 2025 : EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de service	
Achats matières et fourniture		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
		État : préciser le(s) ministère(s), direction ou services déconcentrés sollicités.	
61 - Services extérieurs			
Location			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) Régional(aux)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil(s) Départemental(aux)	
Rémunération intermédiaires et honoraires			
Publicités, publication			
Déplacement, missions		Communes, communauté de communes ou d'agglomération	
Services bancaires, autres			
63- Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organisme sociaux (CAF...)	
64 - charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER...)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestions courante	
		75.6 - Cotisations	
		75.8 - Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées.		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (Is) Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

Solde livret (Epargne) au 31 décembre 2025 :

Signature du trésorier

Solde compte courant au 31 décembre 2025 :

Solde fond de caisse au 31 décembre 2025 :

Certifié conforme le :

Signature du président

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'association, certifie sur l'honneur :

- Que l'association est régulièrement déclarée
- que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.
- Certifie que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relations avec les administrations.

Fait à, le

Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

- Comptes rendu de la dernière assemblée générale comprenant le bilan moral et le bilan financier
- RIB de l'association
- Contrat d'engagement républicain signé
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation de situation de compte-bancaire (compte-courant, livret...)

En cas de modification ou de 1^{er} demande de subvention communale :

- Statuts de l'association
- Récépissé de déclaration en préfecture.

IMPORTANT

Ce dossier doit être déposé ou transmis
au plus tard le 31 janvier 2026

- **Soit par mail :**

Pour les associations non sportives :

associations@ville-seclin.fr

Pour les associations sportives :

associations-sportives@ville-seclin.fr

- **Soit en déposant le dossier papier :**

À la Maison des Associations

Stade Paul Durot - Avenue du président Allende

Tel : 03.20.96.93.96 ou 06.07.44.57.77

Les dossiers incomplets ou rendus après la date limite ne seront pas traités.

**Nous restons à votre disposition pour vous aider
à compléter ces documents**

En vertu de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,
Les subventions ne pourront être versées aux associations
tant que ce dossier comprenant les bilans « moral » et « financier »
ne sera pas rendu complété.

HÔTEL DE VILLE DE SECLIN

89, rue Roger Bouvry, 59113

03.20.62.91.11

www.ville-seclin.fr